

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance (CPE) La ribambelle en folie Ltée		Date d'inspection Le 23 février 2026
Nom de l'établissement Halte scolaire la Ribambelle en Folie Ltée		Numéro de permis 2001910
Adresse 40 rue De L'École Saint-Léonard NB E7E 1Y6		Numéro de téléphone (506) 423-6401
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	23 févr. 2026	23 févr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Les incidents mineurs sont documentés. Le plus récent, daté de décembre 2025, n'a pas été signé par les parents. Aucun incident majeur n'a été rapporté. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice, et il a été rappelé que les prochains rapports devront être signés par les parents.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio. Les éléments suivants sont observés : - Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant. - Aucun médicament n'est présent à la halte scolaire et aucune administration n'a été nécessaire. - Santé : Aucune exclusion n'a été nécessaire. - L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. - La planification des activités pour les journées pédagogiques et les journées complètes sont inscrites dans un calendrier. Observation de l'accueil des enfants d'âge scolaire, du lavage des mains, de la collation fournie par les parents et du départ de 3 enfants d'âge scolaire. Les enfants ne vont pas à l'extérieur lors de ma visite. Ceux-ci ont des habits mouillés. Pour conclure, de nouvelles affiches sur les maladies transmissibles ont été distribuées lors de mon inspection de surveillance pour le permis 2001910, ainsi que pour le permis suivant : 2009206. Un total de 3 paquets de trois affiches a été remis pour chacun des permis, pour un total de 6 paquets. Les affiches portaient sur les thèmes suivants : • Éruptions cutanées, lésions de la peau et démangeaisons chez les enfants • Diarrhée chez les enfants • Symptômes respiratoires chez les enfants

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 février 2026

Date

original signé par
Tina Marquis

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"